



**BERNAY**  
L A V I L L E

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2023

Délibération n° 100-2023  
Rapporteur : Louis CHOAIN

Votants pour : 31  
Votants contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze décembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Guillaume WIENER, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Valérie DIOT à Louis CHOAIN, Hugues CANTEL à Mickael PEREIRA, Sabrina BECHET à Sara FERAUD, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Julien LEFEVRE à Marie-Lyne VAGNER, Françoise ROUTIER à Frédérique PARIS, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE, Pascal GRIHAULT à Sébastien LERAT, Ulrich SCHLUMBERGER à Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN à Claire PITETTE

Absents : Justine PIQUOT, Antonin PLANCHETTE

Date de la convocation : 06 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

---

### Objet :

## RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE 2023

---

### Exposé des motifs :

La Ville de Bernay a été éligible au titre de l'année 2019 à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS). Le montant versé en 2022 à la commune représente **589 013 €** et est intégré à la dotation globale de fonctionnement (DGF).

L'objectif de cette dotation versée par l'État est d'aider les communes à financer leurs actions de fonctionnement en matière de développement social urbain.

L'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2014-173 du 21 février 2014, prescrit que les communes bénéficiaires de la DSU doivent en justifier l'emploi au travers d'un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et dressant l'état des lieux des politiques menées par la ville en matière de développement social urbain, notamment dans les domaines touchant à l'insertion des populations fragilisées, aux services sociaux et à la jeunesse.

Le compte administratif 2022 fait apparaître les efforts financiers de la Ville suivants :

**Gratuité et médiation culturelle** : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

#### **Le Théâtre LE PIAF :**

Le budget artistique consacré à l'ensemble des événements gratuits représente **33 094€** en 2021. Ce budget ne comprend pas les frais de fonctionnement, de personnels et de communication du service culturel.

Le festival « Côté Cour Côté Jardin » a proposé 13 spectacles d'arts de la rue en juillet 2021.

3 435 spectateurs ont été accueillis gratuitement en 2021. Il s'agit de spectacles multidisciplinaires proposant du théâtre, de la danse, du mime et du cirque dans l'espace public.

### **Médiathèque/Ludothèque :**

Le budget culturel de la médiathèque-ludothèque consacré aux événements gratuits en 2021 s'élève à presque **26 000 €** hors masse salariale.

La pandémie a impacté notre activité avec les périodes de fermeture liés aux confinements (du 1er janvier au 30 mars pour la médiathèque, et jusqu'au 1er juin pour la ludothèque).

La fréquentation a donc enregistré un certain recul par rapport à l'année passée et s'élève donc à **14 594 passages** pour **33 349 emprunts en 2021**.

Cependant des services ont été mis en place afin de palier au mieux à cette situation et de continuer à assurer nos missions auprès de notre public. Ainsi, nous avons enregistré plus de **550 passages** pour le service de retrait sur place et **10 usagers** ont bénéficié gratuitement du portage à domicile.

La ludothèque a déménagé au sein de la médiathèque le 29 mai 2021.

La gratuité d'inscription mise en place en 2019 a bénéficié cette année encore à plus de 995 usagers.

Des animations gratuites ont également pu être proposées. Nous avons ainsi accueilli 32 groupes (classes, crèches, RAM...) et organisé 25 animations ouvertes à tous (heure du conte, rencontre littéraire, lectures...)

La médiathèque-ludothèque a également développé ses actions hors les murs notamment dans le cadre des actions transversales au sein de la ville comme « Un été à Bernay ».

### **Le Musée**

Le budget culturel consacré à l'ensemble des événements représente près de **21 000 € TTC** en 2021 sans compter la masse salariale correspondant à ces animations.

En 2021, le musée a fait bénéficier de conditions de gratuité à 3 589 personnes, représentant 75 % de la fréquentation globale.

La Carte Culture est un dispositif d'accès simplifié à toute l'offre culturelle de la Ville de Bernay mis en place en 2019. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'accès à la culture ; il offre à son détenteur la gratuité pour les collections permanentes et les expositions du musée, et des tarifs réduits sur les animations proposées. L'accès à l'abbatiale, en visite libre, reste gratuit.

En complément de ce dispositif, le pôle Abbaye a réalisé 32 animations gratuites ou à tarif réduit : 5 « Ateliers familles » qui ont réuni 26 personnes ; 11 visites guidées qui ont réuni 57 personnes ; 1 « Apéro au musée » qui a réuni 9 personnes ; 2 escapes game qui ont réuni 24 personnes.

Il organise également des événements pour les journées nationales gratuites, fréquentés par un public varié et nombreux : 673 pour les Journées Européennes du Patrimoine, 57 pour la Nuit des musées, 299 pour les Rendez-vous aux jardins.

L'équipe du musée met également en place des actions en faveur du public enfant et jeune, qui en bénéficie gratuitement (Bernay).

Le musée a accueilli 782 élèves (dont Maternelles 50%, Primaires 28%, Collèges 13%, Lycée 8%) et 50 enfants du centre de loisirs, de la crèche et du RAM.

Tous ces enfants et élèves ont pu bénéficier d'ateliers, de visites ainsi que d'animations spécifiques ludiques et diversifiées, tels que des visites du jardin des moines, des visites thématiques du musée, des ateliers modelage ou peinture.

- **Subventions et avantages en nature au Centre Communal d'Action Sociale de Bernay :**

Le CCAS propose une politique de prévention et d'accompagnement à destination des plus vulnérables et favorise l'accès aux droits. Elle développe une politique de soutien et d'accompagnement en faveur des familles et personnes isolées. Elle œuvre également dans la lutte contre les violences intra-familiales.

Il développe une politique de prévention de la perte d'autonomie à destination des séniors de la Ville de Bernay et met en place plusieurs actions solidaires telles que les colis de Noël, les visites solidaires, la mise en place d'actions intergénérationnelles.

Le CCAS gère également la résidence Autonomie Lyliane Carpentier comprenant 81 appartements et 116 places. La résidence est un moyen de lutte contre la perte d'autonomie et favorise le lien social. Les résidents sont locataires tout en bénéficiant de services tels que la restauration, la veille de nuit, les animations et un soutien selon les situations rencontrées par les résidents et leurs familles.

La totalité de la subvention Ville versée au CCAS pour 2022 s'est élevée à 215 000 euros.

Les avantages en nature sont estimés à 200 000 euros pour la mise à disposition des services transversaux de la Ville (RH, Finances, Informatique, Juridique, Marché Publics, Logistique, Courrier, Services Techniques) sans compter la mise en disposition du bâtiment pôle social.

Soit un montant total de **415 000 € TTC** de soutien de la ville de Bernay au Centre Communal d'Action Sociale.

- **Subventions et avantages en nature aux associations :**

Le soutien à la vie associative est un enjeu fort pour la solidarité et le lien social. Aussi, un soutien d'environ **786 358.65 € TTC** a été apporté aux associations. Au titre des subventions versées pour un montant total de 135 388.41€ et des avantages en nature pour un montant total de 650 970.24 € (mise à disposition de locaux, de salles, de personnel).

- **Soutien des activités pour la petite enfance, les enfants et les jeunes :**

En 2020, le Pôle Enfance Jeunesse a introduit la médiation culturelle dans les accueils périscolaires et proposé des ateliers sur les temps périscolaires du matin et soir, au sein des écoles, encadrés par des animateurs qualifiés. En 2022, le Service Vie Scolaire a encadré 34 797 heures enfants pour un coût global de fonctionnement de 253 228,47€.

L'Accueil de Loisirs propose aux enfants de 3 à 13 ans, sur les temps périscolaires du mercredi et les temps extrascolaires, des projets thématiques, ludiques et éducatifs. Sur l'année 2022, la structure a encadré 63 523 heures enfants pour un coût global de fonctionnement de 337 431,32 €.

Le Pôle Enfance Jeunesse a créé de 2019 à décembre 2020, des RDV de la Jeunesse, afin de proposer, en collaboration avec les services culturels et partenaires sportifs du territoire, des activités aux jeunes de 11 à 17 ans. A partir de 2021, l'offre a évolué vers la création d'un pôle adolescent qui a permis des ouvertures, en plus des petits & grands séjours sur 14 semaines (février, printemps, juillet, août, octobre et décembre de 8h30 à 17h30) sur les mercredis et samedis (13h30-18h00) pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Sur l'année 2022, les activités du pôle adolescent se sont déroulées au sein de la maison de quartier du Bourg-Le-Comte (quartier prioritaire Politique de la Ville). La structure a encadré 10 524 heures enfants pour un coût global de fonctionnement de 97 653,88€.

En 2022, la ville a poursuivi le déploiement des actions parentalité en proposant des rendez-vous différents dont des cafés des parents, des soirées conférence et des ateliers enfants/parents dont certains se sont faits en collaboration avec le centre social sur le quartier prioritaire.

La totalité des dépenses du Pôle Education Jeunesse représentait en 2022 **688 313,64€**.

### **Actions sportives :**

La ville entend encourager la pratique sportive, notamment en direction des jeunes, en proposant des manifestations sportives telles que :

- Le Sport ma santé pour les scolaires élémentaires et les associations sportives : le service des sports a proposé des animations/ateliers sports en direction des enfants durant la semaine scolaire et des animations ludiques et familiales durant le mercredi et samedi. En parallèle, des ateliers diététiques et santé afin promouvoir l'importance de pratiquer une activité sportive et/ou physique afin d'avoir une bonne santé. Dans le cadre de cette action, nous avons travaillé avec le service cardiologie et diététique du centre hospitalier de Bernay.

- Le triathlon scolaire en Co organisation avec l'I.B.T.N : depuis 4 ans maintenant nous coorganisons avec nos collègues de l'Interco Bernay Terres de Normandie, un triathlon scolaire afin de faire découvrir la discipline aux enfants du territoire. Durant cette semaine, regroupant près de 1 000 enfants du territoire, nous menons également des ateliers de découverte du vélo, d'initiation à sa réparation, des ateliers santé avec le centre hospitalier, de la prévention routière avec les services de Gendarmerie, des ateliers de sensibilisation aux valeurs de l'Olympisme avec le Comité Départemental Olympique et Sportif.

- Activités sportives "Un Eté à Bernay" : durant 3 semaines pendant la période estivale, le service des sports organise et propose des animations sportives, ludiques et familiales en direction du public du territoire ne pouvant partir en vacances l'été. Au-delà, une programmation culturelle est également organisée afin de faire découvrir des spectacles d'Arts de Rue.

- Tout Bernay Court en Rose en Co-organisation avec le Sporting Club de Bernay : depuis 4 ans maintenant, nous organisons une course urbaine avec des distances de 1km (pour enfant), 2.5km course et marche, 5km et 10km.

Le montant des inscriptions sont intégralement reversées à la ligue contre le cancer. Nous souhaitons que cette course ne soit pas chronométrée afin qu'elle touche le plus grand nombre de familles et que ce moment soit un moment de partage en familles, sans compétition, et solidaire.

- Interventions sports dans les écoles et structures municipales de la Ville : la Ville de Bernay propose des interventions sportives dans les écoles par le biais de 2 éducateurs sportifs municipaux. Ainsi et dans ce cadre, chaque classe et école de la Ville dispose de créneaux de 7 séances afin de promouvoir le sport et l'activité physique.

- Projet savoir rouler à vélo : la ville de Bernay a entrepris dans cette démarche. Ainsi, nous avons réalisé l'investissement de vélos provenant d'un reconditionnement. Nous développons depuis des ateliers de savoir rouler auprès des enfants afin de les sensibiliser à la mobilité douce et au-delà de promouvoir

et en mettant à disposition des équipements pour la pratique sportive (gymnases, Dojos, Hall de Gym, salle d'escalade).

Le coût estimé de l'ensemble des manifestations gratuites (Personnels compris) est de **74 364,50 € ttc**

Favoriser l'accès à des équipements sportifs de qualité dans tous les quartiers de la ville et créer des espaces dédiés à la pratique libre sont essentiels pour la ville au même titre que promouvoir

le sport et ses valeurs dès le plus jeune âge. Pour ce faire, la ville investie pour l'entretien, l'aménagement et l'accessibilité des équipements.

Soit un montant total pour 2022 des actions de la ville menées en direction de la solidarité, de la jeunesse et de l'insertion des populations fragilisées de **2 044 130,79 € TTC**, hors budgets PRE.

---

**Délibération :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2334-15 et L.1111-2.  
Vu le rapport ci-présenté

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre acte** du rapport retraçant les actions de Développement Social et les conditions de leur financement pour l'année 2023 au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 13/12/2023,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

